



N° 2022 -

Mesures d'accompagnement à l'usage des Vélos à Assistance Electrique.

(\*champs obligatoires)

Bénéficiaire :

Mme, M. (Nom, prénom) : .....

Domicilié(e):.....

.....

Date de naissance : .....tél : .....

@mail : .....@.....

Reconnais avoir reçu ce jour :

(À remplir avec l'animateur lors de RDV)

- Un coupon « d'aide à l'achat VAE » GL N° : .....
- Un coupon « d'aide à l'achat VAE » communal : .....

Pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion valable UNIQUEMENT chez un vélociste partenaire de GRAND LAC ; et sur une liste de VAE définie.

- Déclare n'avoir jamais bénéficié du coupon d'aide à l'achat proposé par Grand Lac
- Déclare ne PAS AVOIR bénéficié d'un autre bon GL dans le même foyer
- Reconnais avoir pris connaissance des conditions générales énoncées au verso et pris acte de la durée de validité de l'aide à l'achat, soit 2 mois (date de remise du coupon d'aide à l'achat faisant foi) ;
- S'engage à ne pas revendre le deux-roues électrique dans un délai d'1 an sous peine de devoir rembourser à GRAND LAC les montants des AIDES RECUES ;
- S'engage à répondre à l'**enquête d'évaluation** réalisée par l'Agence Ecomobilité à la fin de l'opération 2022,
- Accepte que les données diffusées soient uniquement utilisées pour les statistiques du dispositif de l'aide à l'achat VAE.

DATE DE REMISE DU BON D'ECHANGE : (à remplir avec l'animateur lors de RDV) .....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Contact :

[vaegrandlac@agence-ecomobilite.fr](mailto:vaegrandlac@agence-ecomobilite.fr)

## CONDITIONS GENERALES

### Conditions d'attribution :

Le conseil communautaire de Grand Lac réuni le 22 FEVRIER 2022 a renouvelé l'aide à l'achat d'un vélo électrique d'un montant de 150€ dans les conditions suivantes.

- Personne majeure, domiciliée sur le territoire de GRAND LAC
- Une seule prime par personne et par foyer non renouvelable (Par période de 5 ans)
- Aides satisfaites selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des crédits budgétaires de l'année en cours

Cette mesure est mise en place dans le cadre d'un partenariat établi entre Grand Lac et des vélocistes volontaires ayant signé une convention avec Grand Lac.

### Utilisation de l'aide à l'achat :

Un coupon d'aide à l'achat vélo électrique numéroté d'une valeur de 150€ est remis au bénéficiaire pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, dont le prix de vente est compris entre 900€ et 3000€ TTC.

Valable uniquement chez les vélocistes partenaires de Grand Lac, il devra être utilisé dans les deux mois suivants sa remise au bénéficiaire (date de remise du coupon d'aide à l'achat VAE faisant foi), uniquement sur les VAE éligibles\*. (*\*Hors VTTAE et vélo de course électrique*)

Le coupon d'aide à l'achat VAE n'est ni cessible, ni transférable.

En cas de non utilisation du coupon d'aide à l'achat VAE, de vol ou de perte, celui-ci ne sera pas remplacé et ne donnera pas lieu à indemnisation ni à remboursement d'aucune sorte. Le bénéficiaire ne pourra pas solliciter la remise d'un nouveau coupon d'aide à l'achat et ne pourra pas faire de nouvelles demandes.

En échange du coupon d'aide à l'achat VAE et sur présentation d'une pièce d'identité et du présent document, le vélociste appliquera une réduction de 150€ sur le prix de vente public du cycle.

### Dénonciation :

Grand Lac se réserve le droit d'invalider le bon d'échange remis au bénéficiaire de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, y compris dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence. L'utilisation frauduleuse du bon d'échange entraîne de plein droit la nullité du bon d'échange et le remboursement des avantages acquis de manière illicite.

### Litige :

En cas de litige portant sur l'exécution ou l'interprétation du présent document, la compétence juridictionnelle relève du tribunal administratif de Grenoble.

Les informations recueillies sur ce formulaire seront gérées conformément au RGPD Règlement Général sur la Protection des Données. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Ces informations sont susceptibles d'être transmises aux communes qui auront pris l'engagement écrit de respecter toutes les obligations liées au RGPD pour l'utilisation de ces données uniquement dans le cadre de la mission d'intérêt public liée à l'opération « AIDE VAE GRAND LAC ». Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : <https://www.agence-ecomobilite.fr/politique-de-confidentialite/>

Contact :

[vaegrandlac@agence-ecomobilite.fr](mailto:vaegrandlac@agence-ecomobilite.fr)